

Procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire

Association Saint Raphaël Triathlon

Adresse siège social : Les Esterets du lac - 17, rue du Reyran 83440 Montauroux

Tél. : 06.19.92.28.57

Le 30 Mars 2018 à 18H00, à Saint Raphaël (83700), les membres de l'association Saint Raphaël Triathlon se sont réunis au sein d'une salle sur le complexe sportif de l'Estérel en Assemblée Générale extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. TARLET Cyrille, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Frédéric PIERRE, secrétaire de l'association.

M. Denis MORTIER, trésorier de l'association était aussi présent, ainsi que M. Olivier MARCEAU, vice-président.

41 membres votants étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts de l'association à cet instant.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Vote des nouveaux statuts 2018 de l'association.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations.

A l'issue de la présentation, de quelques échanges entre les membres, le président de séance, Cyrille TARLET, a mis aux voix le vote, conformément à l'ordre du jour.

Vote à l'unanimité des nouveaux statuts de l'Association Saint Raphaël Triathlon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint Raphaël, le 7 Avril 2018

Le Président de séance,
M. Cyrille TARLET, Président du SRT

Le Secrétaire de séance,
M. Frédéric PIERRE, Secrétaire du SRT

Procès-verbal d'une Assemblée Générale Ordinaire électorale

Association Saint Raphaël Triathlon

Adresse siège social : Les Esterets du lac - 17, rue du Reyran 83440 Montauroux

Tél. : 06.19.92.28.57

Le 30 Mars 2018 à 18H30, à Saint Raphaël (83700), les membres de l'association Saint Raphaël Triathlon se sont réunis au sein d'une salle sur le complexe sportif de l'Estérel en Assemblée Générale extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. TARLET Cyrille, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Frédéric PIERRE, secrétaire de l'association.

M. Denis MORTIER, trésorier de l'association était aussi présent, ainsi que M. Olivier MARCEAU, vice-président.

Présence de Mme CIFRE, Adjointe déléguée aux sports, représentant Monsieur le Maire et la municipalité.

41 membres votants étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts 2018 de l'association.

Nombre d'adhérents : 125 – QUORUM atteint, 32 votants minimums étant nécessaire.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport Moral du Président, M. Cyrille TARLET,
2. Approbation des Comptes annuels 2017 & budgets prévisionnel 2018, par Denis MORTIER, trésorier
3. Bilan sportif de l'année 2017 / Perspectives 2018 :
 - 3.1. École de triathlon - Mme Natacha MOREAU
 - 3.2. Section adulte - M. Olivier MARCEAU
 - 3.3. D3 Masculine - M. Jeremy MORTIER
4. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration, Présentation du Ca et du Bureau Directeur.
5. Vote des coûts 2019

1. Rapport Moral du Président, Cyrille TARLET

Le Président, préalablement, rappelle le contexte spécifiques de ces deux dernières années, quand le Saint Raphaël Natation a souhaité la scission de la natation et du triathlon au printemps 2016.

L'urgence de la situation, afin de sauver la section Triathlon, a vu quelques personnes se mobilisées pour continuer l'activité sportive au sein d'un club, avec une équipe constituée de volontaires, et dans un projet redéfini rapidement sur deux axes, une

école de triathlon, et une proposition de démocratisation du triathlon, permettant d'ouvrir la pratique pour tous, en loisirs et en compétition tous niveaux.

Une démarche immédiate avait été faite en allant rencontrer la municipalité de Saint Raphaël. Ensemble, accords et soutiens ont été trouvés afin de sauver et pérenniser cet emblématique et historique discipline du Triathlon à Saint raphaël.

C'est ainsi que le club s'est restructuré et pris l'élan de ce nouveau projet. Il a nécessité l'investissement de personnes auto nommées, non élues depuis ce printemps 2016, et cette assemblée générale est le moment de remettre ce club et son projet sur les voies administratives légales, mais aussi soumis aux votes de ses adhérents pour continuer en ce sens ou pas, avec une équipe de conseil d'administration renouvelée totalement ou pas. Le vote doit ce jour légitimer l'équipe, le projet de professionnalisation du club à travers ces deux axes présentés, le fonctionnement et les nouvelles ambitions à travers l'Aquathlon, organisé traditionnellement à l'attention des jeunes, et la nouvelle organisation du triathlon de la Corniche d'Or, organisation qui par le passé, faisait la réputation de cette ville de triathlon.

Le retour du « triathlon de la Corniche d'Or » est une des volontés fortes de l'équipe investie.

A l'issue de ce « rapport moral », n'ayant pas de question des adhérents présents, le président de séance a mis aux voix son rapport, conformément à l'ordre du jour.

Vote du rapport moral à l'unanimité.

2. Approbation des Comptes annuels 2017 & budgets prévisionnel 2018, par Denis MORTIER, Trésorier

M. Denis MORTIER, Trésorier, présente le rapport financier et propose le budget annuel 2018.

Vote du rapport financier et approbation du budget 2018 : cette résolution est adoptée à l'unanimité (Vote à l'unanimité pour un Fond de réserve à mettre sur un compte : 13101 euros).

Documents joints en pièces annexes (Power point Assemblée Générale et doc. Budget 2018).

3. Bilan sportif 2017 ;

Championnats de France Duathlon (Bondoufle -02/04/2017)

Minimes :

- Léo Fernandez : 7ième
- Rémi Fernandez : 20ième
- Flore Fernandez : 95ième
- Alice Canning : Abandon

Cadet(te)s :

- Renaud Kempf: 81ième
- Enzo Napoli : 101ième
- Océane Suty : 52ième
- Tamara Perez Liarte : 53ième

Junior(e)s :

- Valentin Thomassin: 3ième

Championnats de France Aquathlon (Montceau les Mines –08/07/2017)

Minimes :

- Léo Fernandez : 5ième
- Rémi Fernandez : 1ième
- Flore Fernandez : 76ième

Cadet(te)s :

- Renaud Kempf: 72ième
- Hugo Hallin : 84ième
- Tamara Perez Liarte : 24ième
- Clémence Tedesco : 70ième

4. Renouvellement Conseil d'Administration

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration pour la nouvelle olympiade, soit pour 4 ans, 10 candidats:

M. Cyrille TARLET, M. MARCEAU Olivier, M. Denis MORTIER, M. Frédéric PIERRE secrétaire démissionnaire mais restant candidat au CA, Mme Béatrice RICHARD, M. Vincent HALIN, M. Jean Paul BILLA, RODOT Sophie, Mathieu BOREL et David NOBLECOURT se sont portés candidats à l'entrée au Conseil d'Administration.

Les statuts n'autorisent que 9 membres (statuts 2018 adoptés préalablement en AG extraordinaire). Béatrice RICHARD retire sa candidature de sa propre initiative.

Présentation des 9 membres votée à l'unanimité.

Vote du président, Cyrille TARLET, à l'unanimité.

Présentation du Bureau Directeur par le CA : M. Cyrille TARLET, président, M. Olivier MARCEAU, Vice-président, M. Denis MORTIER, Trésorier, M. David NOBLECOURT, Secrétaire.

5. Vote des coûts 2019

Sur la proposition d'une augmentation de 5€ sur la licence 2019 ; l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 40 voix, une abstention et aucune voix « contre ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20H00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance, Cyrille TARLET, et le Secrétaire de séance, Frédéric PIERRE.

A Saint Raphaël, le 7 Avril 2018,

Le Président de séance,
Cyrille TARLET,

Le Secrétaire de séance,
Frédéric PIERRE,



ANNEXE

Projection Pluriannuelle

ANNÉE 2018 à 2020

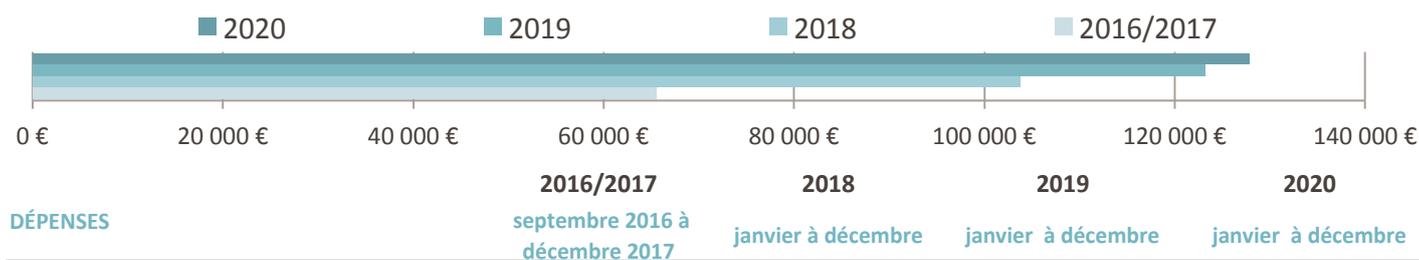
PRODUITS



Produits*	2016/2017 septembre 2016 à décembre 2017	2018 janvier à décembre	2019 janvier à décembre	2020 janvier à décembre
70 vente prestation de service	8335,00	24250,00	32970,00	33750,00
74 subvention d'exploitation	15500,00	37100,00	39500,00	40500,00
75 Autre produits de gestion courante	23878,00	24675,00	32930,00	35780,00
Personnel détaché	17764,00	17764,00	17764,00	17764,00
TOTAUX	65 477,00 €	103 789,00 €	123 164,00 €	127 794,00 €

*Joint en annexe compte d'exploitation

DÉPENSES



DÉPENSES	2016/2017 septembre 2016 à décembre 2017	2018 janvier à décembre	2019 janvier à décembre	2020 janvier à décembre
60 Achat	6 661,00	11 592,00	19 913,00	16 759,00
61 service extérieur	8 075,00	11 875,00	12 075,00	13 190,00
62 Autres service extérieur	20 978,00	30 592,00	33 415,00	34 734,00
63 impôt et taxe	0,00	0,00	0,00	0,00
64 charge personnel	1 572,00	16 500,00	24 000,00	29 000,00
65 Autre charge de gestion courante	10 428,00	15 466,00	15 997,00	16 347,00
66 charge financière	0,00	0,00	0,00	0,00
67 charges exceptionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel bénévole et détaché	17 764,00	17 764,00	17 764,00	17 764,00
TOTAUX	65 478,00 €	103 789,00 €	123 164,00 €	127 794,00 €

Le projet associatif du club, intègre l'embauche d'un entraîneur diplômé d'état (DEJEPS Triathlon), sans pénaliser le budget consacré à la partie sportive.

Son intégration se verra sur les 3 années à venir (Tiers temps en 2018, mi-temps en 2019 et plein temps en 2020.) au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet associatif.

Et permettre de maintenir une qualité des entraînements, avec l'augmentation du nombre adhérent.

Le financement se verra pour partie en interne et externe.

- Interne:

- Augmentations du prix des licences
- Augmentation des licenciés
- Marge de 20% sur les tenues clubs
- Organisation d'épreuves, bénéficiaire pour arriver en 2020 avec un résultat d'exploitation de 8000€

- Externe:

- Sponsoring /mécénat
- Subvention municipale de 17000€ qui resterait constante sur les prochaines années